

## Paysage et cadre de vie au Québec : réflexion sur une demande sociale émergente et plurielle.

Christiane Montpetit, Philippe Poullaouec-Gonidec et Geneviève Saumier

Volume 46, numéro 128, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/023039ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/023039ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Montpetit, C., Poullaouec-Gonidec, P. & Saumier, G. (2002). Paysage et cadre de vie au Québec : réflexion sur une demande sociale émergente et plurielle. *Cahiers de géographie du Québec*, 46(128), 165–189. <https://doi.org/10.7202/023039ar>

Résumé de l'article

Cet article dresse un bilan des préoccupations publiques québécoises envers le paysage en tentant de distinguer différentes formes d'intérêt : les phénomènes de découverte/ invention (art pictural paysager), de consommation (touristique) et de demande sociale de paysage (intérêt des populations pour révolution des paysages qui conduit à une attitude active). À travers un examen de ces différents phénomènes, les auteurs soutiennent que certaines conditions reliées à la connaissance, à la gestion et aux moyens de sensibilisation et de pression ne sont pas encore réunies au Québec. Néanmoins, la demande sociale est émergente, s'avère étroitement liée aux préoccupations environnementales et patrimoniales et est prise en charge par des mouvements associatifs aux intérêts diversifiés (environnement, patrimoine, ruralité, récréotourisme, etc.). De fait, bien que le paysage ne suscite pas, en soi, une demande sociale clairement exprimée, plusieurs initiatives locales et régionales témoignent de l'importance du paysage comme élément essentiel à un cadre de vie de qualité.

---

# Paysage et cadre de vie au Québec : réflexion sur une demande sociale émergente et plurielle

Christiane Montpetit<sup>1</sup>, Philippe Poullaouec-Gonidec<sup>2</sup> et Geneviève Saumier<sup>2</sup>

<sup>1</sup> INRS-Urbanisation, culture et société

<sup>2</sup> Chaire en paysage et environnement, Université de Montréal

MontpetitC@INRS-Urb.Uquebec.ca

philippe.poullaouec-gonidec@umontreal.ca

## Résumé

Cet article dresse un bilan des préoccupations publiques québécoises envers le paysage en tentant de distinguer différentes formes d'intérêt : les phénomènes de découverte/invention (art pictural paysager), de consommation (touristique) et de demande sociale de paysage (intérêt des populations pour l'évolution des paysages qui conduit à une attitude active). À travers un examen de ces différents phénomènes, les auteurs soutiennent que certaines conditions reliées à la connaissance, à la gestion et aux moyens de sensibilisation et de pression ne sont pas encore réunies au Québec. Néanmoins, la demande sociale est émergente, s'avère étroitement liée aux préoccupations environnementales et patrimoniales et est prise en charge par des mouvements associatifs aux intérêts diversifiés (environnement, patrimoine, ruralité, récréotourisme, etc.). De fait, bien que le paysage ne suscite pas, en soi, une demande sociale clairement exprimée, plusieurs initiatives locales et régionales témoignent de l'importance du paysage comme élément essentiel à un cadre de vie de qualité.

**Mots-clés :** Paysage, cadre de vie, demande sociale, environnement, patrimoine, Québec

## Abstract

**Landscape and Living Environment in Quebec: Reflection on an Emerging and Plural Social Demand**

This paper examines Quebec's public concerns toward landscape. Three forms of interest are distinguished: discovery/invention (landscape pictorial art), consumption (tourism), and social demands for landscape (interests expressed through active attitudes toward landscape evolution). The authors suggest that some prerequisites related to knowledge, planning practices, as well as public awareness actions are still needed in Quebec. Nevertheless, the emerging social demand appears to be closely related to environmental or heritage concerns and is supported by associative movements that share various interests (environment, heritage, rurality, recreation tourism, etc.). In fact, although landscape does not arouse in itself a clearly expressed social demand, many local and regional initiatives attest to the importance of landscape as a determinant element for the quality of the living environment.

**Key Words:** Landscape, living environment, social demand, environment, heritage, Quebec

## INTRODUCTION

Au Québec, les valorisations à l'endroit des paysages ont des racines anciennes, le paysage se « consomme » comme partout ailleurs et, depuis les années 1980 principalement, on entend de plus en plus de citoyens élever la voix lorsque différents aménagements menacent l'intégrité de « leur » paysage. Néanmoins, la question du paysage ne semble pas susciter encore, contrairement à l'Europe et à la France particulièrement, une conscience de l'importance de protéger, gérer et aménager les paysages, qui se manifeste notamment par des mécanismes réglementaires diversifiés (par exemple la Convention Européenne du paysage du Conseil de l'Europe ou la Loi paysage, les plans et chartes de paysage en France). Sous quelle forme, alors, se présentent l'intérêt et, de façon plus spécifique, les préoccupations publiques québécoises envers le paysage? Comment les circonscrire dans le temps? Dans quel contexte se déploient-elles?

Nous tenterons ici de dresser un premier portrait de l'intérêt et des préoccupations collectives envers le paysage au Québec en distinguant les phénomènes de *découverte/invention* (artistique, littéraire) et de *consommation* (touristique) d'une véritable *demande sociale* de paysage. Celle-ci est définie par Luginbühl (2001) comme l'intérêt que les populations portent aux questions posées par les transformations du paysage. Ce terme dépasse ceux d'attentes ou de préférences, la demande renvoie à une attitude active des citoyens et à leur volonté de participer aux décisions publiques en matière de paysage. Une hypothèse guide notre portrait et notre réflexion : la reconnaissance des paysages d'intérêt pour la population québécoise ne procède pas encore d'une prise en charge collective. Si l'on distingue ces différents phénomènes, certaines conditions reliées à la connaissance (recherche, inventaires, etc.), à la gestion et aux moyens de pression et de sensibilisation ne sont pas encore réunies au Québec. L'importance de gérer, d'aménager et de protéger les paysages est pourtant criante, qu'il s'agisse de mieux contrôler les menaces qui pèsent sur ceux-ci (étendue de l'urbanisation, importance des infrastructures, phénomène du mitage, intensification ou abandon des paysages agricoles, impact des activités forestières, etc.), ou qu'il s'agisse tout simplement de permettre aux citoyens d'apprécier un paysage de qualité, une des conditions essentielles à la qualité de leur cadre de vie. La question du paysage se pose néanmoins de plus en plus au sein de perspectives globales, elle participe à un ensemble d'éléments considérés comme essentiels au cadre de vie. Elle est émergente et prise en charge par le mouvement environnementaliste et patrimonial.

En effet, les fondements de la demande sociale du paysage ne reposent pas sur ses seules vertus hédonistes – sur son aspect source de sensation – et semblent devoir être constamment associés à des enjeux perçus comme plus importants pour la société – lorsque le paysage s'avère une source d'information sur divers processus historiques, sociaux, économiques et écologiques. Quand, par exemple, les paysages sont le signe d'une agriculture productiviste/industrielle qui modifie à la fois la qualité « objective » de l'environnement (dégradation des sols, surfertilisation, perte de la biodiversité, dégradation de la qualité des eaux, etc., voir Débaillleul, 1998) et la qualité visuelle du territoire (mise en place d'une immense plaine uniforme, réduction du cadre bâti, disparition des arbres isolés, des bosquets et des rangées d'arbres, usage monofonctionnel du territoire, etc., voir Domon, 1993), ce qui peut susciter

des jugements sensibles négatifs. Lorsque les paysages créés par des coupes à blanc sont perçus comme une cicatrice dans le panorama visuel et attestent en même temps de l'épuisement possible de nos forêts. Lorsque le paysage bâti à la sauce uniforme des bungalows de banlieue témoigne du saccage de nos noyaux villageois anciens et donc du souvenir de notre histoire que nous voulions transmettre aux nouvelles générations. Ou encore, lorsque un aménagement menace l'intégrité d'un site où le paysage est étroitement associé à la fréquentation touristique et donc à un bénéfice économique. Dans la demande sociale émergente, le paysage serait pour le moment une « déclinaison » de quelque chose d'autre, un « symptôme » ou un « élément » d'un phénomène perçu comme plus fondamental.

## LE PAYSAGE

Une incursion dans ce domaine commande une clarification préalable sur l'objet de réflexion : le paysage. De façon synthétique, celui-ci est défini comme étant un regard porté par un sujet sur le territoire, qu'il qualifie ou déqualifie. La qualification d'un lieu en paysage suppose la reconnaissance, par ce sujet (individuel et collectif), des attributs, caractères ou propriétés du territoire par l'intermédiaire des mécanismes de la perception (optique principalement, mais cependant polysensorielle) et de sa vision du monde (filtres personnels, sociaux et culturels). Le territoire peut être regardé avec diverses « loupes » ou « filtres » (esthétique, ludique, scientifique, ethnographique, environnemental, patrimonial, etc.). Cette définition n'adhère pas à une position prônant le « tout paysage ». Cela n'exclut pas que tout le territoire puisse être potentiellement objet de valorisations paysagères et qu'il faille ainsi se préoccuper des territoires dans leur ensemble. Cependant, la question des mécanismes de solutions pour protéger autant les territoires que les paysages n'est pas l'objet du présent texte. En autant que les solutions possibles reposent en bonne partie sur un intérêt collectif pour le paysage, il s'agit d'abord d'explorer ici les types de valorisations ou de filtres à l'œuvre dans les préoccupations paysagères du Québec contemporain.

Nous avons souligné d'entrée de jeu l'ancienneté des valorisations paysagères au Québec, la découverte des paysages, par le regard étranger ou natif, n'étant certes pas un phénomène émergent. Il faut en effet apporter certaines nuances dans l'explication de l'intérêt porté aux paysages par les Québécois en distinguant différents processus. Ainsi, le fait de découvrir, de peindre, de décrire, avec un regard scientifique (explorateurs et géographes) ou artistique (peintres, écrivains et cinéastes), de visiter, de contempler, d'admirer avec un regard de consommateurs (villégiateurs, touristes et industriels du tourisme) par essence plus détaché du pays, ne s'est pas accompagné d'une prise en compte de l'importance des paysages d'un point de vue collectif. Cependant, on assiste à une forme embryonnaire de demande sociale du paysage, qui se traduit par l'éclatement, depuis les années 1980 principalement, des préoccupations de citoyens. Celles-ci ont vu le jour lors de cas retentissants qui ont été soumis à l'examen d'audiences publiques ou qui ont fait les manchettes (projet de ligne de transport électrique Radisson-Nicolet-Des Cantons qui devait traverser le fleuve Saint-Laurent, projet de ligne Duvernay-Anjou, reconstruction de la côte des Éboulements dans Charlevoix et, plus récemment, projet de ligne de transport électrique de Grand-Brulé-Vignan en Outaouais). Certes, ces préoccupations ressortent davantage d'actions isolées de nature ponctuelle et sont

le fait de résidants qui défendent leur paysage « privé » ou leur lieu de vie de proximité. Cependant, ces inquiétudes, bien qu'elles traduisent une expression individualisée de l'importance du paysage, peuvent donner prise, une fois rendues publiques, à l'association collective. De la même manière, les actions de mise en valeur du paysage par les instances municipales et régionales, même si elles sont souvent orientées vers des considérations économiques et touristiques par manque de soutien financier, contribuent aussi à conscientiser les populations à l'importance du paysage. De fait, les diverses manifestations d'un intérêt paysager méritent d'être examinées de plus près, car elles contribuent toutes à forger un intérêt collectif.

## DÉCOUVERTE ET INTÉRÊT ARTISTIQUE

Les représentations du paysage québécois, d'hier à aujourd'hui, traduisent un intérêt soutenu pour certains éléments spécifiques qui font notre patrimoine national. Les motifs récurrents de la représentation paysagère au sein de différents médiums (peinture, cinéma et télévision) permettent de déceler l'attachement et l'identification à des paysages particuliers, conditions primordiales de l'appropriation collective. Les premières représentations du paysage sont le fait d'explorateurs, de militaires ou de peintres européens – d'origine britannique principalement (Willis, 1842, Grant, 1991) – qui ont visité le Canada et ont représenté des paysages de plusieurs régions. Les peintures et les récits de voyage qui parfois les accompagnent sont empreints de la quête de romantisme et de pittoresque : on s'attache au caractère grandiose et poétique des paysages et à l'allure pittoresque des établissements (Villeneuve, 1999). Ces récits et représentations iconographiques répondent en partie à la vogue des voyages de plaisance dans les provinces britanniques et dans les nouvelles colonies, et elles sont aussi marquées par une certaine philosophie de conservation qui s'exerce en réaction aux premiers stades de l'industrialisation qui fait des ravages en Angleterre. Dans certaines régions, comme Charlevoix, un ouvrage comme *Picturesque Canada* de Grant insiste sur le caractère traditionnel du paysage et sur le fait qu'il y ait eu très peu de modifications depuis les débuts de l'occupation. Il évoque la nostalgie devant un espace naturel exceptionnel menacé de destruction par l'industrie capitaliste.

On assiste par ailleurs, depuis les années 1880, à la reconnaissance d'un art pictural paysagiste autonome et spécifique au Québec, en dépit de multiples influences américaines, canadiennes ou européennes (Boulizon, 1984). Cet art pictural québécois s'est fait connaître principalement au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec des peintres comme Clarence Gagnon, Marc-Aurèle de Foy Suzor-Côté, et Marc-Aurèle Fortin. La territorialité québécoise s'exprime surtout à travers la représentation de la paroisse rurale qui met en valeur les caractères visibles de l'organisation du territoire exprimant des valeurs catholiques, françaises et agriculturistes. Cet art serait spécifique à cet effet, en comparaison notamment avec des peintres « canadiens », comme le Groupe des sept. Ainsi, ces derniers sont attirés par la nature et proposent principalement d'admirables études de structures géologiques et de régions sauvages où ne vit nul être humain. Au contraire, l'intérêt principal des paysagistes québécois est le « paysage habité », marqué profondément par une culture spécifique, historiquement et sociologiquement et ce, dans une nature certes particulière, mais qui n'est pas l'objet principal de la représentation. Les signes de cette culture que les peintres affectionnent sont diversifiés : un village au cœur d'un tableau représentant

des plaines immenses ou des montagnes qui se chevauchent avec des maisons qui se regroupent autour d'un clocher; des fermes, de vieilles granges, des maisons isolées qui « humanisent » le paysage; les « gens de mon pays », les célébrations, les fêtes, les loisirs – voir la *Moisson de glace* de Clarence Gagnon, 1934; les chemins, signes importants d'accueil, de civilisation ouverte, ainsi que les rangs et les montées, traces historiques du régime seigneurial; enfin, les barrières, les clôtures, les instruments agricoles et les traîneaux, bref tout indice d'une culture ancestrale qui différencie la province québécoise des autres provinces canadiennes de culture anglo-saxonne (Boulizon, 1984).

Plus récemment, ces motifs récurrents sont devenus aussi plus largement accessibles par le biais de médium rejoignant une part plus importante de la population québécoise que la peinture. Ainsi, le cinéma et, plus spécifiquement, la télévision, avec des téléromans ou des téléseries comme *Le temps d'une paix*, *Bouscotte*, *Marguerite Volland*, *À l'ombre de l'épervier*, pour ne nommer que celles-là, nous ont permis de nous délecter de paysages régionaux fortement associés à des éléments spécifiques de notre patrimoine national (empreinte du régime seigneurial, empreinte de l'agriculture sur le territoire habité, mariage entre les éléments campagnards et maritimes, etc). Il semble de plus en plus évident que les Québécois s'identifient fortement aux éléments de leur histoire qu'ils décèlent dans le paysage. C'est au sein de ces éléments qu'ils trouvent leur spécificité, qui leur apparaît parfois menacée dans son existence. Ainsi, dans le rapport du Groupe Conseil présidé par Roland Arpin dans le cadre d'une consultation sur le patrimoine, on souligne une dynamique proprement québécoise qui culmine avec la « Révolution tranquille ». Celle-ci, « /.../ s'inscrit dans une perspective de « rattrapage » et de modernisation, mais aussi dans celle d'une conscience et d'une appropriation nouvelle du passé. Les nombreux changements proposés trouvent leur justification dans une relecture de l'histoire et dans une quête identitaire qui domine la dynamique nationaliste. Les témoins du passé sont cités en appui aux revendications du présent » (Groupe Conseil, 2000 : 7).

Toutefois, nous sommes d'avis que l'engouement des Québécois pour les « paysages habités » s'est concrétisé davantage, jusqu'à tout dernièrement du moins, en pratiques touristiques et récréotouristiques largement axées sur la consommation de paysage, plutôt qu'en une véritable demande sociale de paysage. Tel que le souligne Avocat (1983), les rapports entre la publicité et le paysage transforment ce dernier, dans notre vie quotidienne, en « objet de consommation », que l'on regarde, photographie, commercialise pour lui-même ou pour la promotion d'un objet ou d'un projet. Ces attitudes de consommation, au Québec comme ailleurs, ont des racines lointaines.

## CONSOMMATION

Les débuts de la consommation du paysage au Québec, réservée aux élites dans un premier temps, sont placés sous le signe du pittoresque et du bucolique et gravitent autour de la notion de paysage-spectacle. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les croisières sur le fleuve Saint-Laurent jusqu'au golfe et aux côtes de la Gaspésie, ou sur le fjord du Saguenay jusqu'à la baie des Ha! Ha!, offrent aux voyageurs la contemplation des scènes décrites dans les tableaux ou écrits des Romantiques. Une autre forme de

tourisme en expansion encouragée par la venue des chemins de fer dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle propose des itinéraires d'agrément axés sur les attraits culturels du Bas-Canada. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, certains lieux de la campagne québécoise se voient consacrés, deviennent des sites de villégiature pour privilégiés (par exemple Kamouraska, Cacouna, Métis, Tadoussac, La Malbaie, Pointe-au-Pic, Cap-à-l'Aigle et, après le développement du chemin de fer, les rives de certains lacs des Cantons de l'Est, puis des Laurentides). La publication de guides touristiques pendant cette période insiste sur la particularité du climat, de la langue, de la religion et du gouvernement. Cependant, la richesse des paysages « naturels » – redevable principalement à l'hydrographie –, les ressources fauniques et le caractère français du Québec qui possède, dit-on, un « cachet traditionnel », sont les attraits les plus mentionnés et consacrés. En outre, on insiste particulièrement sur les traits agricoles et forestiers du pays (Courville, 2000).

La contemplation des paysages, dans le cadre de loisirs ou de vacances, réservée aux classes aisées jusqu'à la Première Guerre mondiale, se démocratisera progressivement, surtout avec l'expansion de l'automobile et le développement du réseau routier. Cela aura entre autres pour effet de substituer à la notion de station de villégiature la notion de région touristique, élargissant ainsi la répartition spatiale du fait touristique (Courville, 2000). Néanmoins, les guides touristiques continueront de présenter les régions en exposant les traits culturels du Québec, en mettant l'accent sur le caractère français et les caractéristiques exceptionnelles du capital naturel. La démocratisation du tourisme sera ainsi encore longtemps axée sur la découverte de paysages consacrés par des images culturelles bien établies déjà par différents véhicules – peintures et guides touristiques principalement – qui consacreront des lieux, des monuments précis, de « beaux » paysages et des axes panoramiques incontournables au Québec. Que ces paysages soient « authentiques »<sup>1</sup> ou non importe peu encore.

La consommation des paysages consacrés existe encore de nos jours, quoique l'on observe tout de même au Québec, à partir des années 1980-1990, une modification des pratiques touristiques. Ainsi, le touriste et le villégiateur recherchent de plus en plus les espaces dits « authentiques », soit un tout associé à une perception du passé ou de la nature<sup>2</sup>. La découverte des régions ne participe plus seulement du besoin de « cadrer » certains attraits paysagers, mais aussi des besoins de contacts avec les populations du pays et d'apprentissage par la visite des milieux naturels et culturels. Ceci se traduit, au plan du paysage, par le désir de lier de plus en plus l'image et le vécu, ce qui prépare le terrain à une appréciation globale du milieu. Toutefois, en dépit d'une connaissance plus approfondie du territoire québécois par sa population, on consomme toujours les paysages sans vraiment s'en préoccuper, sans que ne se développe un souci de les protéger ou de les mettre en valeur. Il s'agit, dans l'ensemble, d'un intérêt au caractère futile, qui entraîne à rechercher l'expression de la simple beauté. Ces phénomènes de consommation de paysage se distinguent d'une demande sociale traduisant une réelle prise en compte de l'importance des paysages pour la qualité du cadre de vie. Cette demande sociale suppose, de prime abord, que les populations qualifient en termes de paysage le territoire qu'elles habitent ou visitent, parce qu'il faut dire que certains lieux ne suscitent ni qualification ni valorisation paysagère. De plus, cette demande repose sur des valorisations et des représentations paysagères de nature à susciter une identification et un sentiment d'appartenance.

Enfin, cette conscience de la valeur et de l'importance des paysages se doit d'être partagée et de donner lieu à différentes actions collectives visant la connaissance, la protection, la gestion ou la mise en valeur.

## DEMANDE SOCIALE DE PAYSAGE AU QUÉBEC

Pour définir et évaluer s'il y a une demande sociale de paysage au Québec, nous pouvons nous inspirer de certains indices habituellement considérés dans la littérature consacrée à la montée des préoccupations environnementales. En ce qui concerne l'environnement ou le patrimoine naturel, certains considèrent que l'on ne pourrait parler de gestion avvertie en ce domaine si elle n'était accompagnée d'une connaissance approfondie du milieu naturel et des interactions complexes qui l'animent (recherche fondamentale et inventaires) et de différents moyens de sensibilisation individuelle et collective à son importance pour la survie de l'humanité, comme des groupes de pressions actifs et influents (Huard et Leclerc, 2000). La conscientisation environnementale est évaluée selon différents moyens par lesquels elle s'exprime, soit des indices de visibilité et d'impact du mouvement, comme les sondages et les articles de presses consacrés aux problèmes de l'environnement, le nombre de mesures législatives et d'instances bureaucratiques engendrées par cette question (Paehlke, 1981). Enfin, Mazur et Welch (1999) évaluent sensiblement les mêmes indicateurs clés des moyens d'expression de l'environnementalisme : le membership organisationnel, l'opinion publique (sondages), la représentation dans les congrès et les politiques gouvernementales.

Lorsque l'on reprend ces divers indices pour le paysage ou le patrimoine paysager québécois, à titre exploratoire et pour confirmer notre hypothèse de départ concernant la difficulté de la population québécoise à reconnaître l'urgence du paysage en soi, force est d'admettre en ce domaine que la demande sociale de paysage au Québec n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Au plan de la connaissance, on remarque que la recherche sur le paysage au Québec est relativement récente, bien qu'il existe des études pionnières (Blanchard, 1935, 1953; Hamelin 1964; Guimont *et al.*, 1983; Laverdière *et al.*, 1972; Dansereau, 1962, 1973, 1989; les travaux du groupe PAISAGE : Bureau 1976, 1977; Bureau *et al.*, 1976; Raveneau, 1977; Raveneau *et al.*, 1976; Du Berger *et al.*, 1976; Noppen et Gauthier, 1976; Vézina, 1976). Étonnamment, certaines études majeures dans le domaine du paysage, comme les travaux du groupe PAISAGE dans les années 1970, n'ont pas engendré d'initiatives semblables, et il a fallu plus de vingt ans avant qu'une autre instance universitaire québécoise<sup>3</sup> ne se consacre au paysage. La recherche sur le paysage est encore peu exposée, malgré la tenue de colloques ou la publication de quelques ouvrages tentant de faire le point sur la question (Berdoulay et Phipps, 1985; Domon et Leduc, 1995; Poullaouec-Gonidec *et al.*, 1999; Collectif *Les États généraux du paysage québécois*, 1995, 1996, etc.). Elle s'est développée principalement en écologie du paysage (voir, entre autres, Ducruc, 1985; Domon, 1995, 1997, 1993; Domon *et al.*, 1991, 1993, 1995, 1999, 2000; Bouchard *et al.*, 1996, 1997; Paquette *et al.*, 1997, 1999, 2000; Gérardin et Lachance, 1997), en géographie culturelle<sup>4</sup> et en aménagement, notamment à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (Poullaouec-Gonidec, 1999). Mis à part les caractérisations ou inventaires réalisés par les pionniers, les efforts pour constituer le cadre écologique de référence identifiant, à l'échelle du « paysage territorial » les grandes aires naturelles du Québec (ministère de l'Environnement et



de la Faune du Québec, 2001), les inventaires effectués dans le cadre d'études d'impact ou de méthodes de prise en compte du paysage par des acteurs de l'aménagement (Hydro-Québec et ministère des Transports principalement) et la récente étude de caractérisation et de gestion des paysages du territoire laurentidien (Domon *et al.*, 2000), on ne trouve pas encore de projets visant une caractérisation des divers paysages régionaux sous toutes leurs dimensions (physique, sensible, culturelle, et temporelle). Quant aux programmes de sensibilisation et d'éducation de différents publics à la question du paysage, ils font figure d'exception (Tardif *et al.*, 1997). Cependant, le paysage est de plus en plus à l'ordre du jour dans les Municipalités Régionales de Comté. Bien que cet intérêt soit fortement relié au développement touristique, plusieurs activités tentent de sensibiliser les populations à l'importance de la mise en valeur et de la protection des paysages régionaux<sup>5</sup>.

Il n'y a pas non plus beaucoup d'associations qui se donnent pour tâche d'informer la population sur les problèmes ou les menaces qui pèsent sur les paysages et sauraient convaincre l'État de s'en occuper, comme ce fut le cas dans le domaine de l'environnement, où de nombreuses associations et des rassemblements de citoyens se sont unis pour réclamer une participation publique à la gestion du patrimoine naturel (Chartier, 1990). Le citoyen n'agit pas encore comme acteur responsable en ce domaine, contrairement à une certaine veille environnementale en 1980-90 qui a permis de prendre conscience de la menace qui pèse sur l'intégrité des grands écosystèmes en mobilisant le mouvement associatif et en suscitant l'implication directe du citoyen comme acteur, conservateur, restaurateur et observateur social (Huard et Leclerc, 2000). Peu de groupes de pression et d'action actifs et influents se consacrent principalement, voire accessoirement, au paysage et, de surcroît, l'inexistence de réglementations ou de politiques<sup>6</sup> en la matière est fréquemment mentionnée et condamnée par des spécialistes ou militants plutôt isolés pour le moment<sup>7</sup>.

Les débats sur le paysage, s'ils commencent à avoir lieu dans le milieu de la recherche, sont loin de s'affirmer sur la place publique. À cet égard, il est intéressant de comparer, dans la base de données *Biblio branchée*, le nombre d'articles de presse francophone<sup>8</sup> qui ont traité du paysage depuis cinq ans, et le nombre d'articles qui ont été consacrés au sujet de l'environnement (recherche par mots-clés dans le titre et le texte). Le terme « environnement » a fait ressortir plus de 1000 documents, tandis que, pour le vocable paysage, 230 documents ont été recensés. Parmi ces derniers, un grand nombre employaient le terme de façon générique, comme le « paysage musical » ou le « paysage cinématographique », sans compter ceux qui avaient une connotation touristique. Plusieurs articles ou lettres de lecteurs concernent des regroupements ponctuels et épisodiques de citoyens, de co-propriétaires ou de citoyens isolés qui ne veulent pas d'un aménagement qu'ils perçoivent comme susceptible de dégrader leur paysage, leur vue devant leur résidence. Les rares contenus de nature à dépasser les considérations privées étaient reliés à l'affichage dans le domaine public, à plusieurs projets de lignes électriques, à la détérioration du patrimoine architectural villageois, au réaménagement de la côte des Éboulements par le ministère des Transports, à l'exploitation de collines pour des carrières ou sablières, à la construction d'une centrale hydroélectrique aux Chutes de la Chaudière, à un projet d'installations industrialo-portuaires à Lévis et à un projet de réaménagement d'un boulevard à Granby. Il est tout de même significatif que la

plupart des associations qui se sont impliquées dans ces dossiers soient des regroupements environnementaux (comme le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu – GIRAM –, Les Amis de la Terre, l'Union québécoise pour la conservation de la nature, le Regroupement pour la protection de Saint-Joseph-de-la-Rive et des plateaux des Éboulements). De même, la seule association spontanée qui fut fondée en 1986 à partir de préoccupations paysagères pour contrer un projet de ligne électrique dans la région de Grondines-Lotbinière (*Contestension Portneuf-Lotbinière*, devenue en 1988 *Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent*), s'intéresse maintenant, parmi l'ensemble de ses activités, à des questions globales de développement durable, d'accès public au fleuve, de navigation, de rentabilité économique, d'approche écologique, de projets locaux de conservation, de restauration et de mise en valeur des rives. Le paysage est un élément parmi un vaste programme que l'Association voudrait que l'on considère dans une politique de prise en charge du fleuve Saint-Laurent comme patrimoine culturel (Mercier *et al.*, 2000).

En effet, notre recension confirme que la question du paysage se pose collectivement surtout à l'intérieur d'un ensemble de préoccupations plus larges. Celles-ci répondent à la prise de conscience des transformations néfastes sur l'environnement et le patrimoine naturel et culturel causées par l'industrialisation un peu partout en Occident. Au Québec, la montée des préoccupations écologiques s'observe surtout à partir des années 1970, suivie de celle des préoccupations patrimoniales, dans les années 1980-1990. Elles ont fait en sorte qu'aujourd'hui la population québécoise, consultée dans le cadre de l'éventualité de l'adoption d'une politique du patrimoine, est à 93,5 % en faveur de mesures visant la conservation des paysages si une politique du patrimoine est adoptée au Québec (Groupe Conseil, 2000). Ainsi, la demande sociale de paysage émergente s'avère principalement d'origine réactive<sup>9</sup>, visant à protéger les paysages « naturels » ou « culturels » contre les agressions possibles du développement et de l'industrialisation.

## LE PARCOURS DES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES ET PATRIMONIALES

Certains territoires ont en effet subi des transformations rapides, dont on ne réalisera l'ampleur, sur les paysages, le bâti, etc., qu'assez tardivement. La conscience de l'héritage matériel (naturel ou culturel) serait assez récente au Québec, comme l'a souligné avec justesse Pierre Dansereau (1991) :

Le Canada français a longtemps ignoré son patrimoine matériel pour honorer exclusivement son héritage spirituel et valoriser sa défense politique. Avant Jean Palardy (1963) par exemple, le mobilier traditionnel, bourgeois ou paysan, ne semblait avoir d'intérêt que pour les Anglo-saxons. [...] Dans la conscience populaire, le patrimoine, c'était la terre où nous n'étions pas des paysans (à l'européenne), mais des propriétaires; c'était l'Église (plus que l'église) à laquelle notre allégeance était indéfectible; c'était la politique, gardienne de nos droits. Ce n'était donc ni la nature, ni l'héritage matériel, mais le trésor spirituel et politique. Le saccage des sculptures et ornements sacerdotaux, la prévalence d'une statuare italienne de bazar, la westernisation des couvents et collèges dès le début du siècle, et tant d'autres manquements dans la préservation matérielle sont une ample preuve du manque de concordance entre la foi religieuse, la conviction politique et leurs supports matériels (Dansereau, 1991 : 317).

Aussi, les prescriptions auxquelles nous adhérons aujourd'hui (déclarations de Venise [Unesco 1986] et de Vancouver [Unesco 1989] ont pour origine le mouvement conservateur du XIX<sup>e</sup> siècle essentiellement anglo-saxon. Il aura fallu attendre que l'influence s'exerce à partir de centres américains et se propage « de la même manière que le déferlement de la musique symphonique à partir de l'Allemagne, de l'opéra italien, de la peinture française, du cinéma américain » (Dansereau, 1991 : 321).

La question paysagère n'a donc pas pesé lourd dans l'opinion publique en face des concessions forestières, de la législation agricole, de la location industrielle, de l'expansion urbaine et du développement routier. Dans un premier temps de leur histoire, les Québécois ont été fortement imprégnés du mythe de l'inépuisable de leurs rivières, de leurs terres et de leurs forêts et, dans un second temps, omnubilés par la volonté de la croissance à tout prix. De ce fait, la valorisation du paysage par les poètes, écrivains, savants et peintres n'a pas été accompagnée d'une sensibilisation et d'une conscientisation populaire à la valeur des paysages (Dansereau, 1991).

Néanmoins, cette situation commence à se renverser au Québec. Qu'elle soit d'origine anglo-saxonne ou non, la prise de conscience environnementaliste a bel et bien balayé le Québec des années 1970-1980, suivie de peu par le développement de la ferveur patrimoniale. Ainsi, les acteurs en matière d'environnement et de patrimoine ont pris en charge, pour le moment, la question du paysage qui ne se développe pas encore de façon autonome, qui n'éclate peut-être pas encore de manière aussi manifeste qu'en Europe, mais qui s'exprime par des initiatives de nature plurielle. Comment rendre compte de ce parcours?

## ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

Les fervents de la nature et les spécialistes de la botanique et de la biologie ont été les porteurs d'une prise de conscience publique de l'environnement au Québec qui se manifeste avec plus de vigueur au cours des années 1970 et au début des années 1980. Plusieurs milliers de personnes y prennent part alors, regroupés en 820 groupes « environnementaux » qui représentent des tendances fort diversifiées, allant du mouvement social d'écologie politique radicale aux conservateurs<sup>10</sup>. Malgré une exposition publique de moindre envergure depuis une décennie, notons que l'on compte tout de même encore, en 1995, plus de 500 groupes écologistes œuvrant dans les 16 régions administratives du Québec sur les plans local, régional, national et international (Réseau québécois des groupes écologistes, 1995).

Le mouvement écologiste et environnementaliste est arrivé à représenter un poids politique assez fort au début des années 1980. Les gouvernements ont réagi à ses pressions par la création des ministères fédéral et provincial de l'Environnement ainsi que par celle de divers services et organismes responsables de l'environnement. C'est dans ce contexte que la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la première loi-cadre en matière de protection de l'environnement, a été adoptée en 1972, reconnaissant officiellement aux citoyens le droit à un environnement sain. En 1978, l'Assemblée nationale du Québec a institué le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui établit pour certains projets une procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement faisant appel à la

---

participation du public. Les études d'impacts environnementaux et le BAPE sont venus encadrer le traitement des enjeux environnementaux au Québec, parmi lesquels les enjeux paysagers ont émergé. C'est au sein de ces audiences que les voix publiques ont commencé à se faire entendre. Ce sont aussi ces outils législatifs qui ont forcé certains promoteurs à se munir de méthodes d'analyse visuelle pour prendre en compte le paysage. De cette manière, les préoccupations environnementales et paysagères ont souvent été étroitement reliées<sup>11</sup>.

La montée des préoccupations environnementales a marqué grandement notre relation au paysage au cours des dernières décennies. Ceci se manifeste, d'abord, par l'émergence d'une esthétique environnementale, l'appréciation d'un paysage étant, en effet, de plus en plus teintée par les préoccupations écologiques. Thompson (1998) suggère la naissance d'une nouvelle esthétique axée sur une éthique environnementale et sur des principes de développement durable qui influenceraient même la pratique aménagiste. Les relations des populations avec leur environnement sont complexes et l'appréciation qu'elles en ont fait intervenir des considérations diverses liées à la qualité de vie – qualité écologique, beauté du paysage, santé et bien-être que procurent la pratique d'un exercice, la relaxation ou l'appréciation de la nature, l'interaction sociale, etc. (Shafer *et al.*, 2000).

Plus près de nous, quelques exemples illustrent cette influence. Tremblay et Poullaouec-Gonidec (2000) ont suggéré, à propos des paysages de rivières, que les regards esthétiques tenaient de plus en plus à une appréciation environmentaliste, la beauté des lieux étant le résultat de l'appréciation, par exemple, de la qualité écologique de l'eau et du milieu faunique, tout comme à une motivation récréative et touristique ressentie grâce à la qualité du contact visuel et à celle de l'expérience physique. Qu'il s'agisse de la descente de rivières ou du parcours des pistes cyclables qui les longent, le contact physique avec l'environnement, la sensation d'« être dans » un espace sain et naturel, participent du regard paysager. Par conséquent, la relation des populations avec le paysage s'éloigne de la recherche du paysage artistique, statique, cadré, puisque l'on apprécie aussi le fait de se déplacer tout comme le contact physique avec l'eau. Par ailleurs, un autre exemple nous montre comment les valorisations environnementales font en sorte qu'un lieu non pollué ou non perturbé par l'industrialisation ou encore un système naturel harmonieux devient beau, intéressant et demande à être préservé. Le changement de perception des zones marécageuses (« swamps ») traduit cet intérêt. Autrefois perçues comme des espaces malsains, ignorées ou méprisées, ces zones sont aujourd'hui de plus en plus valorisées, font l'objet de protection et de mise en valeur (Domon *et al.*, 2000). Enfin, Poullaouec-Gonidec (1993), pour illustrer ce processus de caractérisation du paysage d'après une esthétique gérée de plus en plus à l'image d'une ressource environnementale, donne l'exemple des friches urbaines, qui deviennent aux yeux des populations de véritables boisés naturels et des paysages urbains qu'ils veulent protéger.

De surcroît, plusieurs initiatives s'inscrivent dans cette quête de nature en milieu urbain ou périurbain, ce qui se manifeste, notamment, par un processus de valorisation des arbres et des espaces verts : par exemple, la campagne d'embellissement Fleurir Montréal et l'adoption des carrés d'arbre sur les trottoirs par les citoyens montréalais, initiatives encouragées par les éco-quartiers au moyen de divers prix et reconnaissances; *Les chemins de la nature* (Laval Technopole) et le *Parc de la*

*rivière des Mille-Îles* (Éco-nature) à Laval; les *Parcs Nature* de la grande région montréalaise; la multitude de parcs régionaux ou municipaux à vocation multifonctionnelle (écologique, récréative, panoramique, faunique et floristique, etc.) fondés dans les années 1990 (*Parc régional du Canal Beauharnois*, *Parc régional écologique et récréatif de Saint-Bernard de Lacolle* en Montérégie, *Parc régional de la rivière Gentilly* à Bécancour, etc.); des projets comme la *Route verte du Québec* (Vélo Québec) et le *Plan quinquennal de la forêt urbaine 1996/2000* de la ville de Québec (Paulin, 1999). On pourrait multiplier les exemples d'initiatives où les aménagements s'inscrivent dans une volonté locale ou régionale de procurer à la population des expériences où la beauté se conjugue avec les espaces verts, les habitats fauniques, le plein air et la santé publique.

De fait, on note une interrelation croissante entre les questions de paysages, de cadre de vie et de qualité de vie. L'analyse de contenu de mémoires déposés au BAPE par des associations ou particuliers, d'articles de presse ou de lettres au lecteur, effectuée dans le cadre d'une recherche à la CPEUM (Poullaouec-Gonidec *et al.*, 2001) révèle que pour les collectivités, la question du paysage est rarement isolée des autres questions liées à l'environnement ou au patrimoine<sup>12</sup>. Dans l'ensemble, le discours sur le paysage recoupe plusieurs catégories (dimensions sensorielle, récréotouristique, économique, identitaire, publique et sociétale, naturelle, environnementale/qualité de vie), et les mots associés au terme paysage sont ou bien dans le champ sémantique « patrimoine » (par exemple, *patrimoine paysager*, *paysage comme composante du patrimoine*, *éléments paysagers et culturels liés au patrimoine architectural, maritime et panoramique*, *valeur patrimoniale de l'eau à titre d'élément essentiel du paysage québécois*, *patrimoine naturel et historique*, *paysage comme valeur patrimoniale d'un territoire*, *paysage comme patrimoine naturel*, etc.), ou dans le champ sémantique de l'environnement (par exemple, *environnement visuel ou paysager*, *paysage naturel qui fait partie de la beauté pittoresque de cet environnement*, *beauté exceptionnelle de l'environnement*, etc.). Cet extrait d'une lettre d'une lectrice s'opposant à un réaménagement d'un boulevard à Granby rend bien compte, également, de l'association étroite entre paysage, environnement, patrimoine et qualité de vie :

Qualité de vie et esthétisme, nous oublions cela semble-t-il? Ce ne sont pas là les priorités de nos élus locaux. [...] Personnellement, j'habite le boulevard Grove depuis 25 ans et j'en suis fière. Je suis très déçue d'apprendre que ceux que nous avons élus à la tête de notre ville se comportent ainsi en voulant transformer aussi radicalement notre paysage. Enlever un trottoir et enlever un terre-plein de verdure au centre du boulevard. J'y perds la sécurité en tant que « piéton », déjà que notre boulevard est très achalandé par une circulation rapide. Quant au terre-plein, il donne un charme à notre boulevard et pour moi, il signifie « esthétisme » et aussi un « rappel de la verdure » de nos magnifiques parcs. C'est déplorable qu'on ne soit pas plus conscientisé à la qualité de vie, au patrimoine et à l'esthétisme [...] (Genest, 2001 : 22).

La prise de conscience de l'interaction de l'homme avec son milieu, et du fait que les dégradations de l'environnement peuvent être nocives sur la santé de l'homme et sur sa qualité de vie, ont fait surgir et ont orienté de nombreux débats et réflexions sur le cadre de vie et sur la qualité de vie. Jusqu'à récemment, la question du paysage était surtout discutée dans le cadre de ces débats. En effet, la vague verte des années soixante-dix aura eu pour effet d'engendrer des attitudes et comportements plus sensibles à l'environnement et, comme le souligne Vachon (1995), a fait en sorte que

le progrès et le niveau de vie se mesurent en termes de qualité, « [...] mot qui revient comme un leitmotiv : « qualité totale » quand on parle de fabrication de produits et de services rendus ou sollicités, qualité de vie, qualité de l'environnement naturel et bâti, qualité des relations personnelles [...] » (Vachon, 1995 : 371). La sensibilisation collective et les débats publics sur la question environnementale ont contribué à susciter des initiatives diversifiées visant l'amélioration de la vie urbaine tout autant que la revalorisation des milieux naturels et des collectivités villageoises. Ces préoccupations globales seraient à l'origine d'une demande pour un urbanisme, une architecture et un aménagement répondant à diverses conditions : respect de l'environnement naturel, soutien des relations humaines, architecture plus attrayante, davantage soucieuse du paysage et mieux adaptée à l'environnement urbain ou rural (Vachon, 1995).

Pour le moment, la plupart des initiatives visent à protéger les paysages contre les agressions possibles du développement, de l'industrialisation, donc contre l'altération associée à une perte, ou encore visent à réinventer un paysage qui nous rappelle cette nature trop souvent domptée. L'approche écologique a contribué à conférer à la réflexion sur le paysage une logique plutôt défensive où dominent les notions d'équilibre et de diversité à préserver et de respect des lois de la nature. Ces idées de l'harmonie entre ce qui relève de la nature et de la culture, d'équilibre et d'authenticité sont aussi au cœur des réclamations d'un nombre croissant de militants et d'associations visant la défense du patrimoine. Au Québec, tandis qu'on assiste à une relative perte de vitesse du mouvement environnemental, on observe une augmentation du nombre d'associations visant la défense du patrimoine (Groupe Conseil, 2000), au sein desquelles la problématique du paysage se pose également.

## PATRIMOINE ET PAYSAGE

Phénomène occidental, la vogue patrimoniale a connu une extension massive depuis deux décennies, voire une « inflation quasi pathologique », selon les termes de Guillaume (1980), tout semblant devenir patrimoine : l'architecture, les villes, les paysages, les bâtiments industriels, etc. Les préoccupations relatives au patrimoine paysager apparaissent généralement lorsque le territoire subit de profondes mutations sous la poussée du développement du capitalisme industriel, la réalité paysagère et les qualités du territoire prenant paradoxalement tout leur sens lorsqu'elles sont menacées ou qu'elles disparaissent. L'ensemble des pays occidentaux en est ainsi venu à parler de « crise » ou de « mort » du paysage, pour ce qui est des paysages agricoles notamment.

Au Québec, c'est à compter de la fin des années 1980 que l'on observe l'éclosion d'une multitude d'associations dont les préoccupations s'avèrent de nature plutôt spécialisée. Selon le Groupe Conseil sur une nouvelle politique du patrimoine au Québec, dans la plupart des pays occidentaux, le patrimoine est passé d'un objet précieux et rare (entre 1922 et 1963), à un objet témoin (de 1963 à 1985), pour aboutir, depuis quinze ans, à un consensus sur la reconnaissance d'ensembles patrimoniaux. Aujourd'hui, on ne considère plus simplement l'objet patrimonial, mais aussi son environnement et son paysage, et l'on parle d'approche écologique du patrimoine (Groupe Conseil, 2000). C'est principalement au cours des vingt dernières années que se sont formés des organismes sans but lucratif dont au moins l'un des mandats

est lié au patrimoine québécois. La montée des préoccupations relatives aux paysages urbains et ruraux s'est traduite par la création, dans les années 1990, de la moitié des organismes qui se consacrent, en partie pour la plupart, à la protection des paysages (Groupe Conseil, 2000). L'appauvrissement de la composante bâtie des paysages urbains et ruraux a compté parmi les constats les plus préoccupants de ces groupes.

En général, les dossiers consacrés au patrimoine paysager ont porté presque exclusivement sur le milieu rural. Les espaces ruraux sont en effet de plus en plus investis de façon approfondie et durable par l'extérieur. On observe le développement de la villégiature et le renouveau démographique de certaines campagnes. Pour les néoruraux et les villégiateurs, le paysage comme « source de sensation » est un des attraits important dans le choix d'un nouveau cadre de vie qu'ils investissent à long terme. Pour le moment toutefois, cet intérêt pour le paysage se traduit moins par des projets collectifs réunissant anciens et nouveaux résidents autour d'un « projet de paysage » que par plusieurs initiatives privées qui ne se font pas toujours dans le sens d'un partage collectif. Notons, par exemple, la modification par certains nouveaux résidents du cadre bâti et de l'aménagement paysager, afin de profiter d'un panorama ou d'une vue particulière, sans égard à la vue du public en général. En outre, il faut dire que l'engouement pour les paysages riverains est pour beaucoup dans l'occupation privative intense des rives du fleuve et des lacs qui deviennent inaccessibles au public (Bouchard *et al.*, 2001).

Appuyés par une certaine quête d'authenticité et non sans lien avec la montée du nationalisme québécois, l'investissement des campagnes et la montée des préoccupations patrimoniales font qu'au Québec, l'attitude la plus communément exposée en matière de paysage semble plutôt être celle de la préservation/conservation. Une telle vision conçoit le paysage comme un patrimoine collectif, un héritage (naturel ou culturel) à préserver et à transmettre, qui est souvent menacé par des intérêts privés, ce qui commande ainsi une série de réglementations visant à assurer cette protection. Adopté par certains aménagistes (Belgue, 1997,1998; Marchand, 1995; Filion, 1995), le discours porte alors principalement sur le milieu rural ou sur les éléments du paysage « patrimoine architectural » en milieu urbain. Principalement axé sur la protection de noyaux villageois anciens et des campagnes traditionnelles, il s'intéresse peu au paysage contemporain, urbain, aux nouvelles campagnes, si ce n'est pour condamner, à juste titre, les effets parfois dévastateurs de la périurbanisation ou de l'agriculture productiviste « industrielle ». Dans l'ensemble, ce discours trouve écho parmi la population, car il prend appui sur une conscience paysagère en émergence, sur la nécessité d'une sensibilisation et d'une éducation aux richesses que comportent nos paysages. Il importe cependant d'en souligner les dérives possibles, qui consisteraient à faire du paysage un enjeu trop strictement normatif, comme l'a mentionné Poullaouec-Gonidec :

Cette esthétique rurale mise en valeur au Québec est principalement celle de « l'authenticité des paysages ruraux », celle de la reconnaissance d'un « beau partagé exemplaire », notamment en ce qui concerne les villages pour « amener les citoyens des régions rurales à prendre conscience de l'importance de maintenir leur identité à travers leur paysage » (Belgue, 1998 : 17). Elle prône de plus une éthique de vie, soit celle du maintien d'un genre de vie rurale préférablement associative « bien vivante et désireuse d'entretenir des relations durables avec le territoire [...] et avec des

racines profondes qui nous associent individuellement et collectivement à un territoire » (Belgue, 1998 : 17) et d'une qualité du cadre de vie parce que cette dernière influence la qualité du paysage. Ce projet collectif est l'expression même d'une « communauté esthétique » (Berleant, 1997 : 148-155) et « néo-hygiéniste ». Sur la base d'une idéologie commune, elle bâtit une nouvelle norme d'aménagement du territoire (Poullaouec-Gonidec, 2001 : 8).

L'engouement pour le patrimoine et cette recherche d'identité dans les signes du passé font en sorte que l'espace rural est en voie, dans certaines régions, d'être un espace de paysages à rentabiliser, défini à partir des seules fonctions que les urbains lui concèdent (Solidarité Rurale du Québec, 1999). Ces fonctions sont parfois incompatibles avec les visées des populations locales. Il y a des conflits fréquents entre néoruraux et anciens résidants où se glissent des considérations reliées à la qualité de l'environnement<sup>13</sup>, aux nuisances (bruit, odeurs, etc.), mais aussi à la qualité du paysage rural. Sur ce dernier point, les tensions ne seraient pas sans lien avec des prescriptions formelles sur les types d'aménagement, d'architecture<sup>14</sup> et de matériaux à privilégier pour maintenir cette « authenticité ». Ainsi Paul-Louis Martin, dans une réflexion sur l'authenticité, l'harmonie entre les ordres naturel et culturel, explique que nos agissements devraient viser ce type d'équilibre :

Cette adéquation entre les deux ordres, naturel et culturel, cette harmonie tant recherchée, elle peut s'exprimer dans la morphologie de base des portions en culture, se vérifier dans l'implantation intelligente et bien intégrée du bâti sur un site donné, s'observer dans les formes architecturales vernaculaires et les matériaux locaux employés pour construire l'habitation et les dépendances, en somme dans l'ensemble des pratiques de culture qui sont alors généralement perçues comme respectueuses et accordées aux exigences de la nature. C'est un type de domestication qui respire la santé et la pérennité (Martin, 1999 : 34).

Il s'agit de recommandations qui s'inscrivent dans une longue tradition d'une esthétique pittoresque ou bucolique. Sans vouloir porter de jugements sur ces prescriptions, notons qu'elles entrent évidemment en conflit avec la trajectoire récente des campagnes contemporaines qui s'exprime par les grandes cultures, les mégaporcheres, les immenses parcs à bétail, les coupes intensives et les constructions domiciliaires modernes de type bungalow. Ces prescriptions sont fondées, mais deviennent problématiques lorsque, poussées à la limite, elles induisent une certaine homogénéisation du milieu rural et une fixation des valeurs dans le passé, et ne donnent prise à aucune concertation autour des diverses aspirations des acteurs ruraux. Cette homogénéité que l'on prescrit au nom de l'authenticité va même parfois jusqu'à une description du milieu rural comme un idéal type à saveur nationaliste, un refuge pour le milieu néo-rural – que l'on décrit comme « [...] entièrement blanc, francophone<sup>15</sup>, attaché à son pays, à son héritage, et tout xénophobe qu'il semble être » (Aubin, 2001 : 54) – contre le multiculturalisme des villes. Or, comme il est souligné dans différents documents de Solidarité Rurale du Québec, « confiner le monde rural à des formes et des activités traditionnelles est bien mal connaître sa réalité » (Solidarité Rurale du Québec, 2000 : 215), et laisser penser que ce sont les néoruraux qui portent à eux seuls la revitalisation des milieux ruraux en déclin (Aubin, 2001) l'est aussi. De plus, ces exemples de dérives auxquelles le mouvement patrimonial à tendance conservatrice peut conduire sont loin de témoigner de projets réunissant des acteurs différents autour d'un objectif commun : le paysage. Par ailleurs, cet engouement pour l' « authenticité » pose une question cruciale : serions-



nous incapables de discerner la beauté des choses au moment où elles se font? Plusieurs initiatives liées à l'esthétique de la disparition, aux regards nostalgiques ou résurgents (Poullaouec-Gonidec, 1993), laissent à penser en effet que nous avons encore besoin de modèles consacrés.

Malgré ces dérives, le mouvement patrimonial, à l'instar du mouvement environnementaliste, a engendré certains effets restructurants des milieux et une plus grande sensibilisation collective aux richesses culturelles, naturelles et paysagères que recèle le milieu rural. Une conscience de la possibilité d'articuler les projets de développement autour de ces richesses, d'y accoler une nouvelle identité ancrée aussi bien dans le passé que dans les nouvelles fonctions du milieu rural s'exprime par certains projets qui émanent des collectivités. À l'inverse d'une attitude trop exclusivement conservatrice axée sur un mode d'appropriation exclusif, il existe des collectivités qui veulent se réapproprier leur paysage, faire connaître et reconnaître leur qualité et orienter les développements qui pourraient affecter ce qu'elles considèrent comme une richesse collective. Ainsi en est-il des *Ami-e-s du parc de la rivière Batiscan* qui, après avoir contesté la construction d'une centrale hydroélectrique susceptible d'inonder des chutes auxquelles les populations des villages avoisinants étaient fortement attachées, se sont impliqués pour la relance de leur parc régional, axé sur la beauté des chutes et des rapides. C'est le cas également des différentes associations de la région de Kamouraska qui ont réussi à empêcher l'implantation d'une tour à micro-onde sur leur « caburon » (colline caractéristique de la région de Kamouraska) tout en développant des activités culturelles qui misent précisément sur la beauté du panorama (symposium de peinture et sentiers avec belvédères) (Poullaouec-Gonidec *et al.*, 2000). Notons également l'initiative des résidants de Saint-Venant-de-Paquette et de l'Association des amis du patrimoine de cette localité qui ont mis en œuvre un « sentier poétique », c'est-à-dire une promenade où des écrits poétiques sont exposés le long d'une promenade dans les collines des Cantons-de-l'Est, qui lie la protection et la valorisation de la nature et du paysage avec la poésie et d'autres formes d'expression artistique contemporaine comme la sculpture (Laliberté, 2001). De la même manière, le parc récréoforestier de Saint-Mathieu en Mauricie a inauguré un sentier poétique exposant dix panneaux reproduisant autant de poèmes sur la forêt, initiative qui souligne l'importance historique de la forêt, mais rappelle principalement l'amour que les gens lui portent et offre au grand public l'opportunité de venir se promener, se détendre, s'inspirer et rêver dans cet environnement où tous les sens sont mis à profit (Paillé, 2001). Certes, en matière d'expérience paysagère, certains y verront peut-être une atteinte à la recherche d'« authenticité », préférant une intervention humaine minimale. Toutefois, ces initiatives contemporaines sont primordiales dans la mesure où elles proposent des avenues nouvelles et concilient nature et culture, passé et présent. Un répertoire systématique de diverses initiatives locales et régionales permettrait d'ailleurs de mieux soupeser la véritable place réservée au paysage et de mesurer jusqu'à quel point il peut aussi parfois constituer un objet de ralliement plutôt que de conflit.

À travers les efforts fournis par différents milieux en déclin pour revitaliser les campagnes, on remarque que le paysage est de plus en plus mis en valeur et constitue un des éléments identifiés par différents acteurs du milieu rural désireux de se forger une identité locale ou régionale. Bien qu'elle soit liée à des considérations de consommation touristique, la multiplication des circuits de découverte des produits

régionaux ou de l'histoire sous fond de paysage constitue un exemple de ces initiatives où le paysage participe à la mise en valeur d'une identité régionale, sans être au centre du projet : on trouve, par exemple, la *route du Sud* qui traverse les régions touristiques de la Montérégie, des Cantons-de-l'Est et de Chaudière-Appalaches pour « favoriser une *nouvelle façon* de visiter le Québec en mettant l'accent sur l'histoire, les paysages et la culture populaire mais aussi sur les *saveurs de terroirs* » (Cazalais, 2001 : B4), ou encore la *route des saveurs* de Charlevoix, la route des vins en Estrie, la *route des cidres* et le *circuit du paysan* en Montérégie, la *route des draveurs* en Outaouais, etc. D'une part, ces diverses initiatives profitent directement aux populations locales et sont perçues comme de véritables leviers de développement économique régional. D'autre part, elles suscitent des liens d'appartenance et d'identité qui conduisent les collectivités à mieux suivre l'évolution, la gestion et la mise en valeur de leurs paysages régionaux.

## CONCLUSION

Qu'il s'agisse de projets de mise en valeur ou de gestion de cours d'eau, de relances des produits du terroir ou de festivités régionales ou encore de projets de politique du patrimoine, le paysage constitue une préoccupation incontournable associée à des enjeux pluriels. Même lorsque les citoyens s'opposent à des projets, il est rarement le seul objet des tollés. Parmi les mouvements associatifs, les groupes qui prennent la parole dans différents dossiers qui concernent le paysage se font les défenseurs du rural, du patrimoine, des environnementalistes, des adeptes du canotage ou autre activité récréotouristique pour qui le paysage est une « composante » ou un « élément » de quelque chose d'autre de plus global.

Que les préoccupations soient teintées d'une logique environnementale, patrimoniale ou économique, le paysage apparaît néanmoins aujourd'hui comme un élément essentiel qui participe à un « projet » pour un milieu de vie de qualité. Au Québec, la demande sociale en émergence ne se traduit donc pas encore par un militantisme du paysage au plan collectif, bien que plusieurs associations aux intérêts diversifiés prennent en charge le paysage. Difficile, alors, de parler de sensibilité et de responsabilité collective envers les paysages? À moins que cette appropriation ne passe précisément par d'autres aspects que le visuel et l'esthétique formelle, que les considérations économiques, écologiques, hédonistes et autres ne soient toujours étroitement entremêlées? Quoi qu'il en soit, on a l'impression qu'il n'y a pas encore de véritable demande sociale pour le paysage au Québec alors qu'en fait, celui-ci est un enjeu pluriel parce que la population le définit, à l'instar de plusieurs courants scientifiques, dans une optique pluridimensionnelle.

Le paysage est, pour les uns, un indice important de notre histoire et de notre culture, pour les autres, un levier de développement économique, voire un agent de recomposition des communautés rurales (Paquette *et al.*, 2001), pour certains, tout simplement un objet de délectation et de contemplation, pour plusieurs enfin, il est un élément essentiel à la qualité du cadre de vie de proximité, celle-ci étant fortement tributaire des conditions objectives de l'environnement, tout comme d'un ensemble diversifié de besoins subjectifs qui concourent à qualité de vie.

Sur ce dernier point, les préoccupations récentes autour du paysage témoignent d'une volonté des populations de rétablir certains liens avec leurs territoires qui ont été rompus de plusieurs façons, comme le traduisent plusieurs phénomènes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : industrialisation et exploitation intensive des territoires, dégradation des milieux (pollution), phénomène du mitage, laisser-aller des administrations publiques face au droit de commercer, restriction de plus en plus grande des accès publics (réglementations, permis d'exploitation, etc.), mobilité des populations, etc. Dans ce contexte, l'intérêt pour le paysage a été plus souvent qu'autrement axé sur la consommation. Puis, une prise en compte progressive des effets de la rupture sur les composantes environnementales et patrimoniales du territoire a mis au jour la nécessité de recréer des liens plus soutenus et plus actifs avec le territoire, nécessité que l'on peut déceler à travers de nouvelles formes d'engouement pour les paysages.

Dans un premier temps, c'est en s'accrochant à une idée de pays et à certaines images axées sur l'« authenticité » (images quasi mythiques de la nature et de la culture) et sur la crainte de ce que l'on pourrait perdre en raison de cette rupture que les populations ont tenté de renouer ces liens. Ces images sont cependant définies à partir d'un regard consacré par des modèles esthétiques où prédominent les caractéristiques formelles d'un paysage cadré et figé dans le passé. Ainsi, il s'avère que, dans une grande mesure, cette authenticité est un leurre, ou du moins fort éloignée du vécu des populations. De plus en plus, une autre conception du territoire et des images plus diversifiées – des paysages pluriels, vécus et dynamiques, et non plus statiques et cadrés – se sont construites. Ce retour au territoire ne semble plus s'établir sur la seule base d'idées et d'images passéistes. Le portrait présenté ici montre au contraire que, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, les initiatives visant l'amélioration de ces milieux relèvent, en partie du moins, d'une demande sociale de paysage qui apparaît beaucoup plus composite que ce que l'on pouvait présager. Ces initiatives relèvent également de préoccupations plus globales où les relations au territoire sont pensées, de plus en plus, dans une vision relationnelle (objet/sujet). Cette vision fait en sorte que le paysage n'en serait plus réduit à sa forme visible, mais revêtirait davantage un « sens qui nous motive et nous engage dans le monde » (Berque, 1994 : 623), nous faisant comprendre au quotidien que les milieux engagent toujours des personnes humaines et qu'ils ne peuvent être traités en objets dissociés de l'être.

## NOTES

- 1 Selon Lucie K. Morisset (1999), dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, le Québec avait acquis l'identité d'un paradis de traditions vivantes où des paysans vivaient de coutumes ancestrales, notamment à travers les représentations picturales. Toutefois, cette image constituée et exportée se révélait fragile, cet univers culturel étant évidemment en voie de disparition. L'État s'est alors mis à fabriquer, créer, mettre en scène le paysage que les touristes pourraient fréquenter, le long des routes pour commencer, car en 1927, un premier Service du Tourisme logeait au ministère de la Voirie. De plus, c'est le paradigme « traditionnel/historique » et le paradigme « français » qui a prédominé dans l'offre de paysages touristiques fabriqués (exemple, la station de ski aménagée à Mont Tremblant en 1939, prenant la forme d'un « *French Canadian Village* » ou le jardin zoologique à Charlesbourg avec des édifices d'essence traditionaliste, comme un moulin faisant office de poste du gardien).

- 2 Selon Delignières (1998), la définition de l'espace rural authentique peut être reliée à différents paramètres : temporel – la pérennité des héritages culturels et historiques comme sources d'identité et donc d'authenticité territoriale – ou spatial – l'espace authentique est vrai, intact de toute transformation ou déformation humaine. Le premier paramètre fait intervenir les notions d'espace-patrimoine et d'espace-identité, le second les notions d'espace-vrai et d'espace naturel. Au Québec, la recherche d'authenticité semble participer de ces deux paramètres.
- 3 La Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) a été fondée en 1996. Ses chercheurs développent, tant en recherche fondamentale qu'en recherche appliquée, une réflexion, une méthodologie et une instrumentation en matière de lecture des territoires, des paysages québécois et de leurs transformations.
- 4 Au département de géographie de l'Université Laval, plus récemment, Villeneuve (1999) s'est intéressée au paysage de Charlevoix, aux représentations de ce paysage à travers l'histoire, aux rapports entre paysage et idéologie et aux mécanismes relevant des liens étroits noués entre l'homme et son territoire et à l'origine de ces représentations. Le laboratoire de géographie historique du Centre interuniversitaire d'études québécoises de l'Université Laval développe par ailleurs une base de données sur l'art du paysage au Québec (Villeneuve, 1999). Cette base de données devrait être utilisée ultérieurement pour mener une étude géohistorique des représentations de paysage. Toujours à l'Université Laval, des chercheurs associés au Centre d'études interdisciplinaires sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) se sont intéressés au paysage. Mercier (1998), Noppen (1995) et Morisset (1999) mènent des recherches pour comprendre les conditions de la construction des mémoires et des identités collectives à travers la genèse et la dynamique des paysages.
- 5 Par exemple en Gaspésie, la Table de concertation agroalimentaire a organisé en novembre 2000 un colloque ayant pour thème « *Le paysage régional, une ressource à développer?* » et invitant institutions, entreprises, professionnels et citoyens à définir les orientations régionales et locales en ce domaine (Le Soleil, 28 octobre 2000).
- 6 Le Québec ne s'est pas doté d'une loi générale qui encadrerait les interventions majeures sur le paysage, bien que quatre balises juridiques essentielles permettent de considérer le paysage : la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la loi de protection de l'environnement, la loi de protection des terres agricoles, la loi sur les biens culturels.
- 7 Le Conseil du Paysage Québécois (CPQ) est le seul organisme voué à la préservation et à la défense du paysage québécois. Il faut noter toutefois que cet organisme n'émane pas du public et que les organismes et associations qui composent le Conseil sont principalement des ordres professionnels ou spécialistes du domaine de l'aménagement. La préoccupation du CPQ est de sensibiliser les divers corps de métiers, institutions et instances gouvernementales qui participent au développement et à l'aménagement du territoire québécois. Les activités et colloques organisées par le CPQ seraient de plus destinées surtout aux professionnels du milieu (Mirandette, 2000).
- 8 Cette base de données répertorie le contenu de plus de 18 journaux ou revues d'actualité francophone.
- 9 Dans l'ensemble, les préoccupations autour du paysage revêtent deux formes majeures : une attitude de préservation / conservation (*défensive*) plutôt réactive, c'est-à-dire qu'elle émerge en réaction face à un projet ou pour contrer différents phénomènes qui affectent les paysages, et une attitude de développement (*prospective*). Cette dernière vise plutôt à considérer le paysage d'une façon dynamique, projectuelle. Le paysage y est vu comme un outil de développement. Il revêt une valeur stratégique pour les acteurs qui sont préoccupés par l'aménagement et la gestion de leur milieu de vie ou y participent. Les aspects paysagers peuvent servir d'outils de développement social et économique pour le bénéfice des communautés. À l'instar de Fortin (1999), nous sommes d'avis qu'au Québec, l'approche visant à lier paysage et développement local est très récente et qu'il y a peu d'exemples concrets d'initiatives de ce type.

- 10 Chartier (1990) distingue la tendance environnementaliste, plus réformiste, de la tendance écologiste, plus radicale, qui remet en question le système productiviste et propose à la place un projet de société basé sur l'autogestion, l'anti-productivisme, la technologie douce – qui économise l'énergie, respecte les équilibres naturels –, la souveraineté des communautés de bases, l'autonomie de la société civile et une solidarité à l'égard des pays du Tiers Monde. Par ailleurs, le mouvement conservationniste, qui a précédé le mouvement environnemental, se caractérise par la conservation du milieu sans remettre en question les structures du système de production dans lequel nous vivons.
- 11 Cette confusion n'est pas toujours souhaitable, puisque dans l'esprit de certains promoteurs, l'action de paysager l'environnement – dans le sens d'opération plastique ou de camouflage – peut conduire à masquer certains enjeux environnementaux cruciaux en donnant l'impression de sauvegarder des qualités environnementales.
- 12 En France également, quoique le paysage soit beaucoup plus en usage dans le milieu scientifique comme dans le milieu politique, le mouvement associatif ne ferait pas encore grand cas du mot paysage ou, du moins, le paysage ne se suffit pas à lui-même. Les acteurs associatifs préfèrent parler d'environnement, de patrimoine ou de cadre de vie. Lorsqu'il est question de paysage, des mots clés lui sont presque toujours accolés, s'inscrivant dans sa dimension naturelle (*nature, environnement*), ou sa dimension culturelle (*patrimoine, architecture, histoire*), avec l'idée sous-jacente d'un héritage à transmettre aux générations suivantes (Veschambres, 2000).
- 13 De l'avis de Lagacé (1994), les enjeux de la cohabitation se déplacent de la question de zonage et de schémas d'aménagement vers la question des pratiques agricoles en zone verte, qui touchent la qualité de vie et de l'environnement.
- 14 En France également, Calame (2000) se demande si l'architecture rurale appartient toujours aux ruraux, nous rappelant l'adage « La maison appartient pour une moitié à son propriétaire, et pour une autre à celui qui la regarde, au passant » (p. 169).
- 15 C'est méconnaître l'immigration en région (Simard, 1995) qui contribue aussi à ce mouvement néorural, bien que les immigrants préfèrent les villes.

## BIBLIOGRAPHIE

- AUBIN, Benoît (2001) Les villages contre-attaquent. *L'Actualité*, 26 (2) : 50-54.
- AVOCAT, Charles (1983) Essai de mise au point d'une méthode d'étude des paysages. Dans Centre Interdisciplinaire d'Étude et de Recherches sur l'Expression Contemporaine, *Lire le paysage, Lire les paysages*, Acte du colloque des 24 et 25 novembre 1983, Université de Saint-Étienne, Travaux XLII, p. 11-36.
- BELGUE, David (1997) Le paysage dans tous ses états. *Continuité*, 73 : 12-13.
- (1998) Le paysage à vivre. *Continuité*, 78 : 15-17.
- BERDOULAY, Vincent et PHIPPS, Michel, dir. (1985). *Paysage et système. De l'organisation écologique à l'organisation visuelle*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- BERQUE, Augustin (1994) Douter du paysage. Dans Augustin Berque (dir.) *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon, Seyssel, 1994.
- BLANCHARD, Raoul (1935) *L'Est du Canada français : « Province de Québec »*, Montréal, Beauchemin.
- (1953) *L'Ouest du Canada français : « Province de Québec »*, Montréal, Beauchemin.

- BOUCHARD, André et DOMON, Gérald (1996) Le Haut-Saint-Laurent, une lecture de son paysage. *Quatre-temps*, 20 (2) : 57-61.
- (1997) The Transformations of the Natural Landscapes of the Haut-Saint-Laurent (Québec) and their Implications on Future Resource Management. *Landscape and Urban Planning*, 37: 99-107.
- BOUCHARD, Stéphane et NAUD, Léonce (2001) Un fleuve inaccessible. *Téoros*, 20 (1) : 9-12.
- BOULIZON, Guy (1984) *Le paysage dans la peinture au Québec : vu par les peintres des cent dernières années*. (Préface Jacques-Yvan Morin) La Prairie, Éditions M. Broquet, Collection Rétrospectives de l'art.
- BUREAU, Luc (1976) *Rôle des facteurs culturels dans la perception des paysages. Inventaire et analyse des sites et arrondissement culturels de Charlevoix*. Québec, Groupe PAISAGE, Département de géographie, Université Laval.
- (1977) Des paysages, des idées, des hommes : le projet collectif de Charlevoix. *Cahiers de géographie du Québec*, 21: 187-220.
- BUREAU, Luc, RAVENEAU, Jean, DU BERGER, Jean et NOPPEN, Luc (1976) *Rapport-Synthèse et recommandations. Inventaire et analyse des sites et arrondissements culturels de Charlevoix*. Québec, Groupe PAISAGE, Département de géographie, Université Laval.
- CALAME, François (2000) Terre sur bois, rien ne bouge. Dans D. Chevallier (dir.). *Vives campagnes. Le patrimoine rural, projet de société*. Paris, Éditions Autrement (collection « Mutations », n° 194), p. 169-185.
- CAZELAIS, Normand (2001) Une nouvelle façon de visiter le Québec : à la campagne. *Le Devoir*, Tourisme, vendredi 3 août 2001, B4.
- CHARTIER, Richard (1990) *Le développement de la conscience écologique concernant les pluies acides : convergences et divergences entre le Québec et le Canada*. Montréal, Université de Montréal, Département d'histoire, mémoire de maîtrise.
- COLLECTIF (1995) La déclaration commune sur les paysages québécois. Dans Collectif (1996) *Les États généraux du paysage québécois. Dynamique et visions du paysage québécois*. Québec, 15 au 18 juin 1995, Bilan et suivi des États généraux. Québec, Les Éditions Continuité : 83.
- (1996) *Les États généraux du paysage québécois. Dynamique et visions du paysage québécois*. Québec, 15 au 18 juin 1995, Bilan et suivi des États généraux. Québec, Les Éditions Continuité.
- COURVILLE, Serge (2000) *Le Québec. Genèses et mutations du territoire. Synthèse de géographie historique*. Les Presses de l'Université Laval, L'Harmattan.
- DANSEREAU, Pierre (1962) New Zealand Revisited. *Garden Journal*, 12 : 1-6.
- (1962) The Barefoot Scientist. *Colorado Quarterly*, 12 : 101-15.
- (1973) *La Terre des hommes et le paysage intérieur*. Ottawa, Leméac.
- (1989) Interdisciplinarité dans l'aménagement : un propos écologique. Dans TESSIER, Roger (dir.) *Pour un paradigme écologique*. Ville LaSalle, Hurtubise HMH Ltée, pp. 27-53.
- (1991) La pondération écologique du patrimoine. Dans Prades, José A. et al. (dir.) *Environnement et développement : questions éthiques et problèmes socio-politiques*. Montréal, Éditions Fides, pp. 317-372.

- DÉBAILLEUL, Guy (1998) Le processus d'intensification de l'agriculture québécoise et ses impacts environnementaux : une rétrospective à méditer. *Vecteur environnement*, 31 (2) : 49-54.
- DELIGNIÈRES, V. (1998) L'authenticité des territoires ruraux touristiques en question. Réflexions au sujet de l'Auxois et du Morvan. *Revue géographique de l'Est* (Nancy), 38 (3) : 103-116.
- DOMON, Gérald (1993) La transformation du contexte d'exploitation et l'avenir des paysages agroforestiers du Sud du Québec. *Trames*, 9 : 13-19.
- (1995) Vision et contribution de l'écologie du paysage à la mise en valeur des paysages québécois. Conférence d'ouverture. Dans Collectif (1996) *Les États généraux du paysage québécois. Dynamique et visions du paysage québécois*. Québec, 15 au 18 juin 1995, Bilan et suivi des États généraux. Québec, Les Éditions Continuité, pp. 16-21.
- (1997) Mise en valeur des paysages et petites collectivités : enjeux et perspectives. Dans *Actes du Symposium sur la ruralité et le développement des petites collectivités*, Chaire en développement des petites collectivités, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, pp. 110-116.
- DOMON, Gérald et BÉLANGER, J.-F. (1991) Estrie : Des paysages agro-forestiers en transformation. *Continuité*, 51 : 10-14.
- DOMON, G., BOUCHARD, A. et GARIÉPY, M. (1993) The Dynamics of the Forest Landscape of Haut-Saint-Laurent (Québec, Canada): Interactions Between Biophysical Factors, Perceptions and Policy. *Landscape and Urban Planning*, 25: 53-74.
- DOMON, Gérald et FALARDEAU, Jean (1995) *Méthodes et réalisations de l'écologie du paysage pour l'aménagement du territoire*. Morin Heights, Polyscience Publications Inc.
- DOMON, G. et PAQUETTE, S. (1999) Les zones rurales du Sud du Québec: territoires de mouvance, territoires à reconstruire. Dans Poullaouec-Gonidec, P. et al. (dir.) *Le paysage : territoire d'intentions*. Harmattan, Montréal et Paris, pp. 55-78.
- DOMON, Gérald, BEAUDET, Gérard et JOLY, Martin (2000) *Évolution du territoire laurentidien. Caractérisation et gestion des paysages*. Montréal, Isabelle Quentin éditeur, Chaire en paysage et environnement.
- DU BERGER, Jean, FORTIER, Yvan et BOUTILIER, Robert (1976) *Éléments d'une ethnographie de Charlevoix. Inventaire des sites et arrondissements culturels de Charlevoix*. Québec, Groupe PAISAGE, Département de géographie, Université Laval.
- DUCRUC, Jean-Pierre (1985) Le « système écologique » : un niveau privilégié du paysage. Dans Berdoulay, Vincent et Phipps, Michel (dir.) *Paysage et système. De l'organisation écologique à l'organisation visuelle*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa : 23-32.
- FILION, Serge (1995) Pays Paysage. Plaidoyer pour le paysage québécois. *Continuité*, 64 : 40-41.
- FORTIN, Marie-Josée (1999) *Le paysage comme lieu d'expression de l'identité rurale : Le cas de la communauté de Petit-Saguenay*. Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, Études régionales, mémoire de maîtrise.
- GENEST, Monique (2001) Boulevard = sécurité et esthétisme, *La Voix de l'Est*, Opinion, La Voix des lecteurs, samedi 4 août 2001, p. 22.
- GÉRARDIN, V. et LACHANCE, Y. (1997) *Vers une gestion intégrée des bassins versants. Atlas du cadre écologique de référence du bassin versant de la rivière Saint-Charles*. Québec, Canada, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec - ministère de l'Environnement du Canada.

- GRANT, George Monro (1991) *Le Québec pittoresque*. LaSalle, Québec, Hurtubise HMH (réédition d'un ouvrage paru en 1882)
- GROUPE-CONSEIL SUR LA POLITIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ROLAND ARPIN (2000) *Notre patrimoine, un présent du passé*. Proposition présentée à Madame Agnès Maltais, Ministre de la Culture et des Communications. Novembre 2000. Édition Communications Science-impact.
- GUILLAUME, Marc (1980) *La politique du patrimoine*. Paris, Galilée (Coll. « L'Espace critique »).
- GUIMONT, Pierre et LAVERDIÈRE, Camille (1983) *Physiographie, routes et paysages du territoire de la Baie-James. Rapport de synthèse*. Société de développement de la Baie-James, Aménagement régional.
- HAMELIN, Louis-Edmond (1964) *La Colline Blanche au nord-est de Mistassini : géomorphologie et sciences humaines*. Québec, Université Laval, Institut de géographie.
- HUARD, Renée et LECLERC, Jean-François (2000) La protection du patrimoine culturel : pour une vision écosystémique. Dans *Notre patrimoine, un présent du passé. Recueil des mémoires et documents déposés par les organismes au Groupe-Conseil sur la Politique du patrimoine culturel*, octobre 1999 à mai 2000.
- LAGACÉ, Andrée (1994) Le droit de produire : agriculteurs et citoyens s'affrontent. *Le Bulletin des agriculteurs*, 77 (12) : 12-13.
- LALIBERTÉ, Guy (2001) Le paysage, écrin de la poésie. *Le Devoir*, Jardins, samedi 21 juillet 2001, B10.
- LAVERDIÈRE, Camille, BERTRAND, Jocelyne et GUIMONT, Pierre (1972) *La carte géomorphologique. Écologie de la zone de l'aéroport international de Montréal. Rapport Préliminaire n° 11*. Montréal, Centre de recherches écologiques de Montréal.
- LUGINBÜHL, Yves (2001) La demande sociale de paysage. Dans ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, France, *Conseil National du Paysage, rapport de la séance inaugurale*, 28 mai 2001, p. 11-30.
- MARCHAND, Denys (1995) Théâtre de Vies. Paysages et Patrimoine. *Continuité*, 65 : 34-37.
- MARTIN, Paul-Louis (1999) De l'authenticité et de la beauté. Le droit à la mémoire des choses. Dans Solidarité rurale du Québec, *Symposium international sur l'économie des terroirs*. Trois-Rivières (Québec, Canada) 21-24 novembre 1999, Actes du symposium, pp. 33-35.
- MAZUR, Allan et WELCH, Eric W. (1999) The Geography of American Environmentalism. *Environmental Science & Policy*, 2 : 389-396.
- MERCIER, Guy (1998) Le jardin St-Roch ou la centralité perdue. Dans Mercier, Guy et Bethemont, Jacques (dir.) *La ville en quête de nature*. Sillery, Les Éditions du Septentrion, Les Nouveaux Cahiers du CELAT, 21 : 129-155.
- MERCIER, Odette et STAINIER, André (Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent) (2000) Le Fleuve Saint-Laurent et la politique du patrimoine culturel. Dans *Notre patrimoine, un présent du passé. Recueil des mémoires et documents déposés par les organismes au Groupe-Conseil sur la Politique du patrimoine culturel*, octobre 1999 à mai 2000.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC (2001) *Le cadre écologique de référence pour l'aménagement du territoire et des ressources. Pour en savoir plus*. [http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/cadre-ecologique/savoir\\_plus.htm](http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/cadre-ecologique/savoir_plus.htm)



- MIRANDETTE, Marie-Claude (2000) Un Conseil pour le paysage québécois. *Le Devoir*, Cahier spécial samedi 7 octobre 2000, H6.
- MORISSET, Lucie K. (1999) Voyage au pays de l'identité : de la définition d'un paysage touristique à la création de la spécificité culturelle canadienne-française. Dans Cazalais, Normand *et al.* (dir.), *L'Espace Touristique*. Montréal, Presses de l'Université du Québec, pp. 213-236.
- NOPPEN, Luc, dir. (1995) *Architecture, forme urbaine et identité collective*. Sillery, Les Éditions du Septentrion, Les Nouveaux Cahiers du CELAT, 12 : 103-133.
- NOPPEN, Luc et GAUTHIER, Raymonde (1976) *Le paysage architectural de Charlevoix : méthodologie et essai d'application. Inventaire et analyse des sites et arrondissements culturels de Charlevoix*. Québec, Groupe PAISAGE, Département de géographie, Université Laval.
- PAEHLKE, Robert (1981) Environnementalisme et syndicalisme au Canada anglais et aux États-Unis. *Sociologie et sociétés*, 13 : 161-179.
- PAILLÉ, Roland (2001) Un sentier poétique en pleine nature, *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières), Arts et spectacles, vendredi 5 octobre 2001, p. 21.
- PAQUETTE, Sylvain et DOMON, Gérald (1997) The Transformation of the Agroforestry Landscape in Nineteenth Century: A Case Study in Southern Québec (Canada). *Landscape and Urban Planning*, 37: 197-209.
- (1999) Agricultural Trajectories (1961-1991). Resulting Agricultural Profile and Current Sociodemographic Profiles of Rural Communities in Southern Quebec (Canada): A Typological Outline. *Journal of Rural Studies*, 15 (3) : 279-295.
- (2000) Le paysage comme agent de recomposition des communautés rurales du Sud du Québec : nouvelles opportunités, nouvelles exigences. Dans Carrier, M. et Côté, S. (dir.) *Gouvernance et territoires ruraux: Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 189-222.
- PAULIN, Madeleine (1999) La gestion des arbres à la ville de Québec. [http://sodaq.qc.ca/realisations/colloque\\_99/paulin\\_01.html](http://sodaq.qc.ca/realisations/colloque_99/paulin_01.html).
- POULLAOUËC-GONIDEC, Philippe (1993) Esthétique des paysages de la modernité. *Trames : Revue de l'aménagement*, 9 : 29-34.
- (2001). Les cultures du paysage. Dans D. Lemieux (dir.) *Traité de la culture*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC.
- POULLAOUËC-GONIDEC, Philippe *et al.*, dir. (1999) *Le paysage, territoire d'intentions*. Montréal, Harmattan.
- POULLAOUËC-GONIDEC, Philippe *et al.* (2000) Paysage, patrimoine culturel, aménagement : principes et recommandations. Dans *Notre patrimoine, un présent du passé, Recueil des mémoires et documents déposés par les organismes au Groupe-Conseil sur la Politique du patrimoine culturel*, octobre 1999 à mai 2000.
- (2001) *Concept et opérationnalisation du paysage. Balisage du concept de paysage, des méthodes et des enjeux publics au Québec*, Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications et à Hydro-Québec.
- RAVENEAU, Jean (1977) Analyse morphologique, classification et protection des paysages : le cas de Charlevoix. *Cahiers de géographie du Québec*, 21: 135-186.

- RAVENEAU, Jean, BEAULIEU, Jacqueline, JEAN, Suzanne et LECARPENTIER, Michel (1976) *Les Morphologies. Inventaire et analyse des sites et arrondissements naturels de Charlevoix*. Québec, Groupe PAISAGE, Département de géographie, Université Laval.
- RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES GROUPES ÉCOLOGISTES (1995) *Écoguide : le répertoire québécois des groupes écologistes. Édition 1995*. Montréal, Écomédia.
- SHAFER, C. Scott *et al.* (2000) A Tale of Three Greenway Trails: User Perceptions Related to Quality of Life. *Landscape and Urban Planning*, 49 : 163-178.
- SIMARD, Myriam (1995) La régionalisation de l'immigration : les entrepreneurs agricoles immigrants dans la société rurale québécoise. *Recherches sociographiques*, 36 (2) : 215-242.
- SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC (1999) *Mémoire des terroirs. Étude pour un premier inventaire sélectif des produits du terroir*.
- (2000) Tant vaut le village, tant vaut le pays : demain le patrimoine. Dans Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec sous la présidence de monsieur Roland Arpin (2000) *Notre patrimoine, un présent du passé. Recueil des mémoires et documents déposés par les organismes au Groupe-Conseil sur la Politique du patrimoine culturel*, octobre 1999 à mai 2000.
- TARDIF, Gaétane *et al.* (1997) Le paysage, concept intégrateur. Dans Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Comité interministériel d'éducation relative à l'environnement, ministère de la Culture et des Communications, *Recueil de renseignements vulgarisés sur le patrimoine : un héritage à préserver et à transmettre*, pp. 61-75.
- THOMPSON, Ian (1998) Environmental Ethics and the Development of Landscape Architectural Theory, *Landscape Research*, 23 (2) : 175-194.
- TREMBLAY, François et POUULLAOUEC-GONIDEC, Philippe (1999). *Les enjeux de paysage des cours d'eau : une problématique liée aux conflits d'usages*. Mémoire présenté à la Commission du BAPE sur la gestion de l'eau.
- VACHON, Bernard (1995) La mutation des espaces ruraux : nouvelles réalités, nouveau mode d'emploi. Dans Côté, Serge *et al.* (dir.) *Et les régions qui perdent?* Actes du Colloque de la Section Développement régional de l'ACFAS 1994 tenu à l'UQAM les 17 et 18 mars 1994, pp. 357-377.
- VESCHAMBRE, Vincent (2000) Le paysage dans le discours associatif, une présence discutée. Dans Périgord, Michel (dir.), *Action paysagère et acteurs territoriaux*. Poitiers, GESTE (Groupe d'Étude des Sociétés, Territoires et Environnement), Université de Poitiers, pp. 39-48.
- VÉZINA, Raymond (1976) *Charlevoix et les arts figuratifs*. Université Laval, Groupe PAISAGE.
- VILLENEUVE, Lynda (1999) *Paysage, mythe et territorialité : Charlevoix au XIX<sup>e</sup> siècle. Pour une nouvelle approche du paysage*. Sainte-Foy, Les Presses de L'Université Laval.
- WILLIS, Nathaniel Parker (1842) *Canadian Scenery / The Literary Department*. London, George Virtue, illustrated from drawings by W.H. Bartlett.